



## **The Randell Cottage**

### **Résidence d'écrivain à Wellington**

### **Appel à candidatures pour 2019**

**La résidence du Randell Cottage accueille alternativement chaque année un auteur français et un auteur néo-zélandais. Elle est organisée par l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande en partenariat avec le Randell Cottage Writers Trust et la Arts Foundation of New Zealand.**

Cette résidence offre la possibilité à un auteur français de séjourner pendant cinq mois dans une résidence historique, le Randell Cottage, au cœur de la capitale administrative et culturelle de la Nouvelle-Zélande. Terre de rencontres aux antipodes de la France, terreau propice à fertiliser l'imagination, la Nouvelle-Zélande inspire depuis 2001 les résidents du Randell Cottage.

De nombreux lauréats français s'y sont succédé, dont récemment : Estelle Nollet (2013), Thanh-Van Tran-Nhut (2014), David Fauquemberg (2015), Nicolas Fargues (2016), Josef Schovanec (2017) et Amélie Lucas-Gary (2018).

Durant son séjour, le résident est invité à apporter son concours aux actions d'échanges conduites par les services culturels de l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande (ateliers, conférences, lectures publiques, rencontres, etc.).

\* \* \*

#### **Appel à candidatures**

Ouvert jusqu'au 15 juin 2018.

#### **Période et durée**

Cinq mois, entre le 15 janvier et le 30 juin 2019.

#### **Conditions d'accueil et de prise en charge du lauréat**

- Prise en charge du billet d'avion aller-retour à destination de Wellington
- Dotation d'une bourse de 3000 NZD par mois versée localement
- Hébergement : le cottage est mis à disposition du lauréat. Les charges courantes (eau et électricité) sont payées par le Randell Cottage Writers Trust.
- Une connexion internet est également disponible.

## **Disciplines concernées**

Fiction, bande dessinée, littérature jeunesse, poésie.

## **Critères d'éligibilité**

Le candidat doit :

- Posséder la nationalité française
- Avoir déjà publié au moins deux ouvrages à compte d'éditeur
- Pouvoir s'exprimer couramment en langue anglaise

## **Critères de sélection**

- Qualité du projet d'écriture présenté et adéquation avec le contexte néo-zélandais
- Publications antérieures et qualité du travail de l'auteur

## **Calendrier**

- Dépôt des candidatures avant le 15 juin 2018
- Réunion du jury : mi-juillet 2018
- Publication des résultats : courant juillet 2018

Le lauréat sera sélectionné par un jury composé de personnalités néo-zélandaises du monde du livre et de représentants de l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande.

## **Votre dossier de candidature doit comporter :**

- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Le « formulaire de candidature » dûment renseigné (voir ci-dessous)
- Le « formulaire d'engagement » daté et signé (voir ci-dessous)
- Deux de vos ouvrages, en deux exemplaires (les exemplaires ne sont pas restitués) ou de préférence en format numérique (e-book, PDF, etc.).
- Le projet d'écriture
- Tout autre élément permettant d'appuyer votre candidature (lettres de recommandation, revue de presse, etc.).

## **Votre dossier complet (version papier) doit être adressé avant le 15 juin 2018 à l'adresse suivante :**

Ambassade de France en Nouvelle-Zélande  
Service de Coopération et d'Action Culturelle  
Candidature Randell Cottage  
34-42 Manners Street, PO Box 11-343  
Wellington, Nouvelle-Zélande

## En savoir plus:

- Site de l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande : [www.ambafrance-nz.org](http://www.ambafrance-nz.org)
- Site néo-zélandais du Randell Cottage : [www.randellcottage.co.nz](http://www.randellcottage.co.nz)

## Pour toute demande d'information complémentaire:

Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande

E : [cooperation.wellington-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:cooperation.wellington-amba@diplomatie.gouv.fr) / T : 00.64.4.802.77.79

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE**

**RANDELL COTTAGE WRITERS 2019**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....  
.....

Tél. : ..... Mél : .....@.....

Votre niveau d'anglais :

Écrit :           avancé            intermédiaire

Oral :            avancé            intermédiaire

Calendrier envisagé

(cinq mois, entre le 15 janvier et le 30 juin) : .....

Serez-vous accompagné(e), si oui par qui ? :

.....

Avez-vous déjà un projet d'écriture, même aux contours incertains, intégrant de façon prépondérante des éléments en lien avec la Nouvelle-Zélande et la France?

OUI            NON

Pouvez-vous décrire ce projet en quelques lignes (utilisez un feuillet supplémentaire si besoin) ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Pour vos interventions publiques, quel type d'intervention souhaitez-vous privilégier : atelier d'écriture, lecture d'extraits, échanges avec le public, ... ?

.....  
.....

Remarques et commentaires (utilisez un feuillet supplémentaire si besoin) :

.....  
.....  
.....

## LES ENGAGEMENTS DU LAUREAT

- 1- Dès acceptation de sa candidature, le lauréat s'engage à adresser gracieusement à l'ambassade de France cinq exemplaires de deux livres déjà publiés. Ces ouvrages sont destinés aux partenaires, alliances françaises notamment, qui accueilleront l'auteur en tournée.
- 2- Lors de son séjour, le lauréat se consacrera à l'écriture d'un ouvrage (fiction, bande dessinée, poésie, etc.) en langue française. Celui-ci intégrera des éléments en lien avec la Nouvelle-Zélande. La résidence ne s'adresse pas aux candidats souhaitant produire un travail à vocation universitaire.
- 3- Le lauréat s'engage à faire figurer sur l'ouvrage, lors de sa publication, le nom de la résidence « Randell Cottage Writers», ainsi que la mention des deux principaux partenaires de la bourse d'écriture : le Randell Cottage Writers' Trust et l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande.
- 4- Le lauréat accepte de participer à un cycle d'ateliers et d'interventions/conférences dans différentes villes du pays (principalement Auckland, Wellington, Palmerston North et Christchurch). Le calendrier et les modalités d'intervention seront définis d'un commun accord entre le lauréat et l'Ambassade de France.
- 5- Au cours de son séjour, le lauréat pourra participer à des entretiens avec des journalistes (radio, presse écrite, télévision).
- 6- Le lauréat transmettra à l'Ambassade de France, au plus tard quatre mois après la fin de son séjour, un compte rendu de sa résidence.

**FORMULAIRE D'ENGAGEMENT**  
**RANDELL COTTAGE WRITERS 2019**

Je soussigné(e) ..... , déclare avoir pris connaissance des conditions proposées au lauréat de la bourse d'écriture en résidence «Randell Cottage Writers» et m'engage à les respecter si je suis sélectionné(e).

A ....., le ..... / ..... / ....

Signature